



## Rapport annuel 2008

### Contenu

#### Rapport du comité

1.	Comité	3
2.	Secrétariat	4
3.	Activités associatives	5
4.	Activités relatives à la certification	7
5.	Activités à l'échelle internationale	13
6.	Comptes annuels	14
7.	Perspectives	15

	Annexes	16
--	---------	----

Avril 2009

## Rapport du comité

Mesdames et Messieurs, chers partenaires et membres du VUE,

La certification *naturemade* des installations de production et de la distribution d'électricité renouvelable est un processus bien établi en Suisse. On estime que le chiffre d'affaires résultant des offres *naturemade* pour les consommateurs atteindra déjà bientôt 200 millions de francs par année. La vente d'électricité *naturemade* a doublé en 2007 par rapport à 2006 (*naturemade star*), et a plus que décuplé pour *naturemade star*. On attend encore les résultats pour 2008.

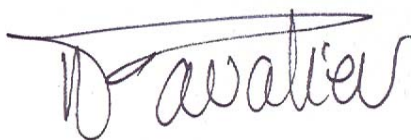
En 2008, la rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC) selon l'art. 7 de la LEn s'est concrétisée: les demandes y relatives pouvaient être remises à partir du 1<sup>er</sup> mai 2008 - mais il a fallu les freiner car les fonds, d'un montant de plus de 300 millions de francs/an, sont vraisemblablement épuisés. L'électricité renouvelable est en plein essor!

Comme le VUE s'y attendait, la concurrence entre RPC et marché libre a animé les discussions sur les qualités d'électricité, et a jusqu'à présent exercé un effet plus profitable qu'entravant sur la commercialisation de l'électricité renouvelable ! Nous devrions continuer à tirer profit de cette chance: chaque kWh vendu sur le marché possède sa valeur écologique commercialisable et utilisable dans la communication, et ne doit pas être financé par les fonds publics.

Les grands et petits consommateurs s'intéressent toutefois de plus en plus à ce que la qualité soit attestée par des labels comme *naturemade*, auxquels ils font confiance. Soutenue par certains gros clients et par le VUE, l'entreprise PricewaterhouseCoopers s'est occupée de la question et publiera une comparaison des labels à l'échelle mondiale au printemps 2009. Du fait de notre engagement commun pour la qualité et l'écologie, il n'est pas surprenant que *naturemade* soit à nouveau très bien positionné, comme lors de la dernière comparaison qui mettait alors en jeu les labels des régions germanophones.

Le développement de nos critères de certification pour la chaleur, le froid et le biométhane a continué à se concrétiser ; cela doit dorénavant permettre à tous les distributeurs d'énergie de se positionner grâce à *naturemade*, en bonne partie pour réagir à la demande des consommateurs d'énergie.

Une fois de plus, nous vous remercions chaleureusement d'avoir collaboré au développement du système, et en particulier d'avoir mené vos activités commerciales avec succès l'année passée!



Anne Favatier, co-présidente VUE  
Services Industriels de Genève



Hans-Peter Fricker, co-président VUE  
WWF Suisse



Cornelia Brandes, Gérante VUE

# 1. Comité

Membres du comité VUE 2008 :

Hans-Peter Fricker, co-président, WWF Suisse  
Anne Favatier, co-présidente, SIG Services Industriels de Genève  
Herbert Bolli, Services industriels de Schaffhouse et Neuhausen a. R.  
Pia Grossholz, Forum des consommateurs  
Pius Hüsler, Suisse Eole et Swissolar  
Pascal Salina, Swisscom SA  
Franco Milani, Association suisse pour l'aménagement des eaux  
Luca Vetterli, Pro Natura  
Harald Lüling, Forum Biogaz  
Fritz Mühlethaler, BKW FMB Energie SA

Au cours des trois séances ordinaires, les points suivants ont été traités :

- Discussion et définition des structures de l'association, comme l'élaboration d'un organigramme et de cahiers des charges pour les différents organes de l'association, premiers débats pour un comité de pilotage communication
- Gestion des finances, en particulier vérification de la taxe sur la valeur ajoutée, stratégie de remboursement des prêts, amortissement des cotisations risque
- Préparation de l'assemblée générale, en particulier le changement du nom et transfert de la compétence budgétaire au comité
- Développement et compléments aux critères de certification ; élaboration en premier lieu de principes et de critères pour les nouveaux systèmes et produits énergétiques comme l'électricité et la chaleur produites par les UIOM (*naturemade star*), l'éco-chaleur/éco-froid et le biométhane (*naturemade star*)
- Certification pilote de la chaleur produite par une UIOM en collaboration avec IWB Basel
- Différentes précisions des critères de certification pour le marché en plein essor de « l'électricité produite à partir de la biomasse »
- Travaux visant l'établissement d'un plan d'entreprise tenant compte des nouveaux champs d'activité
- Discussion de l'initiative parlementaire «Protection et utilisation des eaux» et de la Loi fédérale sur la protection des eaux
- Négociations avec l'EAWAG pour réorganiser la collaboration
- Précision du domaine de gestion greenhydro® du marnage et des effets d'éclusées à l'aide d'un diagramme d'évaluation
- Adoption du règlement de l'OFEN sur la déduction de l'énergie de pompage
- Premières discussions pour préciser le critère relatif aux nouvelles installations, en particulier les nouvelles centrales hydroélectriques
- Communication de l'EURO 08 : en Suisse, déroulement de tous les jeux avec de l'électricité *naturemade star*
- Vérification et attribution de 26 nouvelles certifications
- Vérification de 138 audits de contrôle
- Vérification de 25 recertifications
- Positionnement du label *naturemade* par le biais de nouvelles activités pour le marketing global comme le prix *naturemade*, organisation de la *naturemade* energie arena 2008
- Politique énergétique en Suisse :  
Différents argumentaires pour délimiter la rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC) et le marché de l'éco-électricité  
- Requête de l'Office fédéral de l'énergie pour l'entrée en fonction de la présidence de la Commission pour les questions concernant les conditions de raccordement des énergies renouvelables (CRAPI)

- Enquête auprès des gros consommateurs de la Confédération concernant l'achat d'éco-électricité *naturemade star*
- Finalisation des travaux en cours concernant EUGENE (European Green Electricity Network)
- Collaboration à la nouvelle comparaison internationale des labels de PricewaterhouseCoopers, soutenue par le WWF, Swiss Re et d'autres gros consommateurs
- Participation au nouveau projet EU-Projekt CH<sub>2</sub>oïce

Le présent rapport annuel fournit une description plus détaillée de certaines de ces activités.

Le comité a profité des nouveaux développements et du tout prochain anniversaire des 10 ans du VUE pour approfondir diverses questions à l'occasion de deux workshops. Le concept d'activité à deux niveaux du VUE, avec son modèle de promotion et son Fonds d'amélioration écologique, s'est avéré être toujours encore pertinent et fait aussi ses preuves par rapport aux nouveaux systèmes énergétiques ; il est toutefois important de continuer à renforcer les activités de marketing par le biais des partenaires du VUE, mais aussi par l'association elle-même. Les discussions sur la rétribution de l'injection à prix coûtant offrent là une bonne base, aussi pour mieux positionner le marché de l'éco-électricité.

## 2. Secrétariat

La gestion du secrétariat est assurée par Brandes Energie AG, Oetenbachgasse 1 à Zurich. La prise en charge de la direction par une entreprise indépendante favorise l'équilibre politique au sein de l'association et continue à faire ses preuves.

Les principales tâches du secrétariat au cours de l'exercice ont été :

### **Gestion de l'association**

- Direction, administration, et plus particulièrement préparation et suivi des séances du comité et de l'assemblée générale
- Direction, coordination et mise en œuvre des décisions des groupes de travail
- Information aux membres et manifestations pour les membres
- Direction de projet pour différentes activités de l'association ; développement
- Collaboration avec d'autres organisations et agences
- Représentation du VUE au sein de l'association ECS
- Finances

### **Certification**

- Direction de projet, administration
- Communication et prospection, et surtout organisation de la manifestation *naturemade energie arena*
- Account Management
- Premières certifications et audits de contrôle, gestion de plus de 200 licences au total en Suisse et à l'étranger
- Assurance qualité pour les auditeurs pilotes et spécialisés
- Coordination énergie hydraulique
- Vérification de nouveaux systèmes et produits énergétiques

### **Travaux à l'échelle internationale**

- Représentation au sein de l'association ECS Suisse
- Activités du comité au sein du réseau EUGENE (European Green Electricity Network)

## 3. Activités de la direction de l'association

### Gestion et administration

La gestion de l'association comprend l'organisation des séances du comité et de l'assemblée générale, la participation à ces séances et la rédaction des procès-verbaux. À cela s'ajoute l'information régulière aux membres. Au 31 décembre 2008, le VUE compte 113 membres actifs et 3 membres passifs.

### Groupes de travail

Les groupes de travail (GT) suivants sont responsables de la mise à jour et de l'examen détaillé de chaque nouvelle situation ou problème :

#### GT Critères (3 séances)

Le GT Critères suit l'élaboration des écobilans pour les nouveaux systèmes énergétiques, évalue les résultats, fait d'éventuelles propositions pour les critères loco-régionaux, et propose au comité leur inscription en tant que système énergétique certifiable *naturemade star* ou *star*. Les thèmes suivants ont été traités :

- Discussion, vérification, révision et décision relatives aux critères proposés par le groupe de travail ad-hoc « *naturemade star* chaleur UIOM »
- Discussion, vérification et révision des critères proposés par le groupe de travail ad-hoc « *naturemade* chaleur/froid » et « *naturemade* biométhane »
- Concrétisation des règlements pour auditeurs pilotes, concernant la nécessité d'inspecter les installations lors des (re)certifications et des audits de contrôle
- Discussion des possibilités de flexibilisation des produits
- Discussion, adaptation et décision relatives au « Schéma de prise de décision marnage-effets d'éclusées » élaboré par la Coordination Energie hydraulique comme moyen auxiliaire pour les auditeurs spécialisés lors de la certification des centrales hydroélectriques *naturemade star*.
- Discussion, mais rejet d'une éventuelle adaptation des règlements visant à alimenter le Fonds d'amélioration écologique (en référence uniquement à la quantité vendue)
- Décision concernant l'extension du règlement sur les taxes existant pour l'électricité *naturemade* aux systèmes énergétiques chaleur/froid *naturemade* et biométhane *naturemade*.

Différents partenaires du VUE comme l'AEE, ARA Region Bern, BiomassEnergie, ewb, ewz, Gazmobile, IWB, Kompogas, Ökostrom Schweiz, la SSIGE et l'ASED ont participé intensivement à l'élaboration des critères pour les nouveaux systèmes énergétiques dans les groupes de travail ad-hoc.

Le GT Critères évalue aussi, à l'attention du comité, toutes les autres demandes et incertitudes liées à certains critères de certification. En 2008, cela concernait surtout:

- L'adaptation du critère de calcul de l'énergie nette pour les centrales de pompage-turbinage au règlement de l'OFEN sur les certificats de provenance (ZK-E1)
- La modification du critère d'introduction d'un système de management environnemental (SME) : la limite d'introduction « puissance minimale de 10 MW » est devenue « à partir de 30 collaborateurs » (ZK-E4)
- Complément au critère de politique d'entreprise : les auditeurs peuvent maintenant aussi exiger l'introduction d'un SME indépendamment du critère ZK-E4. (ZK-E3)
- Discussion pour concrétiser le critère de protection des alentours des installations photovoltaïques (LK-P1)

- Complément au critère de provenance de l'électricité : l'intégration de l'électricité RPC dans les produits certifiés *naturemade* est admise dans des cas exceptionnels pour respecter la conformité légale, mais uniquement pour les distributeurs vendant principalement leur électricité sous la forme de produits électriques. L'intégration doit être approuvée au cas par cas par le comité du VUE. (ZK-L1)

Les décisions du comité relatives aux points susmentionnés ont été intégrées dans les directives de certification.

#### Coordination pour le domaine de l'électricité hydraulique (2 séances)

La coordination pour le domaine de l'électricité hydraulique est un groupe spécialisé du GT Critères dont la tâche est de traiter les problèmes spécifiques liés à la certification des centrales hydrauliques avec *naturemade star*. La composition du groupe a légèrement changé en 2008. La coordination Electricité hydraulique a tenu deux séances sans représentants de l'EAWAG en raison de changements dans le personnel de l'EAWAG, et a traité les questions suivantes :

- Complément à la fiche d'information sur le contenu d'un concept de gestion
- Discussion sur la certificabilité des nouvelles centrales hydrauliques avec *naturemade star*
- Estimation des coûts pour le monitoring de la migration des poissons
- Traitement de diverses questions (manière de procéder avec les espèces de poissons rares et menacées, comment vérifier qu'une échelle à poissons est suffisante)
- Etablissement d'un moyen d'aide à la conception des zones de stockage pour les auditeurs spécialisés afin de préciser les critères greenhydro®
- Discussion sur la nécessité de définir des critères de certification pour l'utilisation des eaux usées

#### GT Communication (2 séances)

Le GT Communication développe les principes nécessaires à la communication et au marketing du label *naturemade* et coordonne, si possible, les activités des différents partenaires : organisations de consommateurs, organisations de protection de l'environnement, associations œuvrant dans le domaine des énergies renouvelables et de l'économie électrique.

En 2008, les activités principales du GT Communication ont été la réalisation de la 4<sup>ème</sup> *naturemade* energie arena et la première attribution du prix *naturemade* aux entreprises achetant de l'électricité certifiée *naturemade*.

Le GT Communication a d'autre part constaté que ses activités devraient être plus fortement soutenues par les partenaires du VUE, raison pour laquelle il a pris l'initiative de créer un comité de pilotage Communication *naturemade*. Le comité de pilotage s'occupera des questions de stratégie de communication afin de soutenir le GT Communication en tant qu'organe dirigeant. Les cahiers des charges correspondants ont été établis pour les deux organes.

#### **Membres**

Les membres du VUE sont régulièrement informés sur les nouveautés. Après chaque séance du comité, une newsletter informe par e-mail tous les membres sur les éventuelles nouveautés et highlights. Ces informations sont regroupées sur la page d'accueil [www.naturemade.ch](http://www.naturemade.ch).

Un workshop pour les membres romands a eu lieu à Genève le 11 janvier 2008.

#### **Direction de projets relatifs à diverses activités, développement**

Parallèlement à l'évolution permanente du modèle de gestion du VUE *stricto sensu*, nous nous sommes occupés des projets déjà mentionnés dans la perspective de développer l'association :

- Elaboration de critères d'application du label *naturemade star* pour l'électricité et la chaleur produites par les UIOM, et du label *naturemade star* pour l'éco-chaleur/éco-froid ou l'écogaz
- Diverses réflexions concernant l'influence de la LApEI sur *naturemade* et le VUE : règles de langage pour les distributeurs et élaboration de diverses variantes pour l'intégration de l'électricité RPC dans les produits électriques existants, ou d'un argumentaire sur le thème « Comparaison du marché des produits électriques certifiés avec la rétribution de l'injection à prix coûtant »
- Suite des travaux sur le plan d'exploitation :
- Collaboration à une nouvelle comparaison des labels

## 4. Activités relatives à la certification

#### **Direction de projet, administration**

Grâce aux expériences réalisées depuis plusieurs années, les processus sont bien organisés et institutionnalisés. De nombreux nouveaux clients continuent à s'intéresser.

#### **Communication / acquisition**

Le principe selon lequel le label *naturemade* se positionne avant tout par les produits des concessionnaires reste valable comme auparavant. Mais le VUE élargit et met en œuvre ses activités de manière ciblée sur la base du concept de marketing global.

#### *naturemade energie arena 08:*

La manifestation *naturemade energie arena* a été organisée pour la quatrième fois le 4 novembre 2008 à l'Hôtel Beau Rivage à Lausanne. La manifestation était soutenue par les sponsors principaux FMB/1to1 energy, ewz, Rätia Energie/Pure Power, SIG et les sponsors eos, Groupe e, KWO, Services Industriels de Lausanne et Swisspower. Elle était patronnée par: Pro Natura, WWF Suisse et le Forum des consommateurs. L'AES a participé en tant que partenaire de la branche.

La manifestation avait comme thème « Le marché libre renforce les perspectives des énergies renouvelables ». La position du marché volontaire par rapport à la rétribution de l'injection à prix coûtant a été éclairée sous divers angles, et il a été confirmé que ce marché était de toute nécessité et qu'il fallait l'exploiter judicieusement. L'après-midi a été consacré à la question de la qualité lors de l'utilisation d'agents énergétiques renouvelables pour la production de chaleur / froid et les carburants.

Sur les 170 participants, environ 20 pour-cent représentaient les gros consommateurs et 60 pour-cent représentaient le marché de l'électricité. Un quart des participants venait de Suisse romande. La manifestation *naturemade energie arena 08* a été suivie par la Handelszeitung qui a édité un supplément spécial sur l'énergie.

#### *prix naturemade*

C'est à l'occasion de la *naturemade energie arena 08* que *prix naturemade* a été attribué pour la première fois à des entreprises couvrant leur consommation électrique de manière exemplaire et durable. Le prix nouvellement créé a distingué les grandes entreprises qui achètent la plus grande part ou la plus grande quantité absolue de courant certifié *naturemade* à l'échelle de la Suisse. A l'avenir, il distinguera aussi d'autres catégories de consommateurs comme les petites

entreprises et les exploitations du domaine public. Le « prix *naturemade* » est aussi un geste de remerciement à des milliers de clients privés qui, en achetant du courant vert, apportent volontairement une contribution significative à la durabilité de notre approvisionnement énergétique.

Hanspeter Fricker, directeur du WWF, a remis des certificats symboliques à neuf entreprises de différentes branches. Ce sont :

- La Banque Cantonale de Zurich - qui achète la plus grande quantité d'éco-électricité *naturemade star*, couvrant ainsi la totalité de sa consommation
- Swiss Re Betriebsliegenschaften et la Boulangerie-pâtisserie Stocker, qui couvrent également la totalité de leur consommation électrique avec *naturemade star*
- SIX Swiss Exchange SA, Citibank Switzerland, Kunsthaus Zürich, ACCOR Gestion Hotlière & Services SA, Komplex Zürich West et XL Insurance, qui couvrent la totalité de leur consommation avec du courant *naturemade star*, et certains avec une part élevée de *naturemade star*
- Migros, qui achète, outre la plus grande quantité de courant *naturemade star*, une quantité considérable de courant vert *naturemade star*.

Comme prix, l'association VUE a fait passer dans 8 différents médias des annonces où elle félicitait pour ainsi dire les lauréats en public. Ont suivi début 2009 les journaux Handelszeitung, Le Temps, Migros Magazine, NZZ, NZZ du dimanche, PME, Tages-Anzeiger, Sonntagszeitung; WWF et Pro Natura Magazine - une bonne occasion de se profiler, autant pour les lauréats que pour le VUE. Les annonces ont été financées par les distributeurs d'électricité des lauréats - principalement ewz, mais aussi les SIG et Swisspower.

#### EURO 08

Les stades de football de Bâle, Berne, Genève et Zurich, de même que les zones de fans officielles des lieux de déroulement des matches, étaient complètement alimentés avec du courant vert *naturemade star* pendant l'EURO 08. L'Euro 2008 SA soutenait l'alimentation en courant vert des stades à raison de 5'000 francs par jeu. Le solde pour les zones de fans était financé par les villes et/ou les fournisseurs d'énergie. Il a fallu 850'000 kWh d'éco-électricité pour couvrir la consommation des stades et des zones de fans, ce qui correspond à la consommation annuelle de presque 200 maisons individuelles. Les fournisseurs locaux ont assuré la consommation électrique des 16 UBS ARENA, aussi avec une part de sources renouvelables.

#### Médias, articles spécialisés

Le VUE a optimisé l'accès aux informations pour les journalistes. D'une part, il a créé sur sa page web un accès individuel aux données et modèles de textes pour la presse, et d'autre part il envoie trois fois par année une newsletter d'information aux médias avec les dernières actualités.

En 2008, *naturemade* a paru 182 fois dans la presse de la Suisse entière, soit le double de 2007.

*naturemade* a paru en annonce dans les revues du bâtiment de l'OFEN qui ont été envoyées aux propriétaires immobiliers et aux communes. La revue a été éditée en trois langues ; 60'000 exemplaires pour les communes et 1,2 millions d'exemplaires pour les propriétaires immobiliers.

Voici une sélection de parutions dans les médias :

- Berner Landbote 3.4.08, Fit für die Herausforderung des neuen Marktes
- Cooperazione 22.4.08, Stacca la spina
- Coopération 22.4.08, Economie d'énergie
- Neue Urner Zeitung 3.6.08, Ökofonds ermöglicht verschiedene Projekte
- euro08basel 6.6.08, Ökologie und Nachhaltigkeit in den Fanzonen Basel
- Liechtensteiner Vaterland 7.6.08, Öko aus der Steckdose
- Neue Luzerner Zeitung 28.6.08, Müesli wird mit Ökostrom produziert
- Corriere del Ticino 3.9.08, L'electricità col marchio verde
- PME Magazine 1.10.08, Libéralisation du marché et énergies renouvelables
- Regionale Ausgaben Tages-Anzeiger 5.11.08, Labelsalat bei Ökostrom
- Editions régionales de la Zürichsee Zeitung 7.11.08,
- Freiburger Nachrichten 12.11.08, Für eine lebendige Saane
- Neue Zürcher Zeitung 28.11.08, Umweltbewusster Konditormeister
- Neue Zürcher Zeitung 29.12.08, Damit im Ökostrom auch Ökostrom drin ist

Le VUE et le logo *naturemade* paraissent toujours et encore dans diverses revues de partenaires destinées aux collaborateurs et à la clientèle, comme p. ex. le EKZ Naturstrommagazin de mai 2008.

#### Exemples de cas

Les exemples de cas *naturemade* suivants sont disponibles :

- Un cadre naturel préservé au coeur des Préalpes vaudoises, Romande Energie (f)
- Sauberes Wasser und saubere Energie, ARA Thunersee (d)
- « Weg frei » für Fische zwischen Limmat und Zürichsee, ewz (d)
- Neuer Strom aus Biomasse und aus Solaranlagen, Rätia Energie (d/f/i)
- 9 mal mehr neue erneuerbare Energie bei ewz (d)
- Schonung des Klimas und Verbesserung der Umweltleistung, Engadiner Kraftwerke (d)
- Schonung des Klimas und Verbesserung der Umweltleistung, eos (d)
- Gut fürs Klima und die Umwelt, Kraftwerke Oberhasli (d)
- Lebensräume für Fische und Amphibien: Ökostrom machts möglich, Rätia Energie (d/i)

Les modèles peuvent être utilisés par tous les concessionnaires comme base pour leurs propres exemples de cas.

#### Panneaux du WWF en montagne

Le WWF a placé des panneaux vers différents téléphériques et chemins de fer de montagne pour attirer l'attention sur la disparition des glaciers due aux changements climatiques. 50 de ces panneaux proposent d'acheter de l'électricité certifiée *naturemade*.

#### Lobbying

En vertu de ses principes, le VUE ne s'exprime pas sur l'actualité politique. Certains membres, de même que le secrétariat, ont toutefois participé à des discussions sur la politique énergétique, importantes pour les intérêts des membres du VUE. En 2008, ces discussions ont p. ex. porté sur la participation à la procédure de consultation de l'OFEN pour l'efficacité énergétique.

Autres activités 2008 :

- 2 juillet: participation à la Conférence bilan et stratégie de SuisseEnergie
- Exposé dans le cadre du séminaire spécialisé de l'AEnEC le 13 novembre

## Account Management

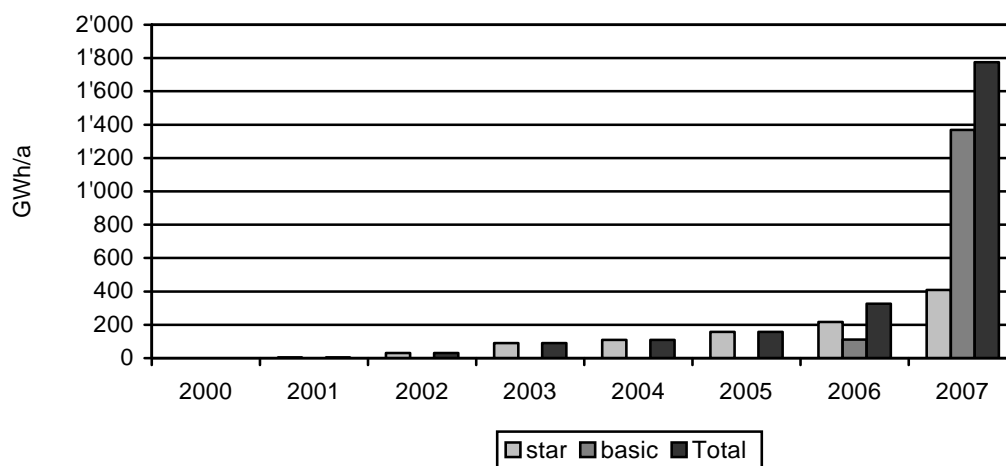
Le VUE conseille et soutient les concessionnaires dans diverses questions de procédure, par exemple la certification de nouveaux systèmes énergétiques et la communication.

La certification des centrales électriques et des produits constitue le principal champ d'activité. En 2008, 26 nouvelles certifications et 25 recertifications ont pu être effectuées. La quantité de courant certifié a diminué de 38 GWh/a ; cela est dû en majeure partie au fait que certaines grandes centrales hydroélectriques ont produit moins de courant en 2008. On peut noter un accroissement de + 17% pour la production *naturemade star*, et de + 5% pour la distribution *naturemade star*.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
production <i>star</i>	103	158	238	421	506	592	661	1'063	1'245
production <i>star</i>	3'012	5'403	7'104	7'338	7'360	7'408	7'187	7'150	6'875
distribution <i>star</i>	12	137	193	298	293	299	466	600	562
distribution <i>star</i>	568	0	25	26	6	6	1'705	1'720	1'816
<b>Total</b>	<b>3'695</b>	<b>5'698</b>	<b>7'560</b>	<b>8'083</b>	<b>8'165</b>	<b>8'305</b>	<b>10'019</b>	<b>10'533</b>	<b>10'495</b>

Tableau 1: Tableau synoptique de la quantité de licences, état à la fin de l'année, en GWh/a

Il n'existe pas encore de chiffres exploitables pour 2008, car les audits de contrôle ne sont pas encore tous disponibles. Les chiffres de vente sont toujours inférieurs aux quantités fournies d'électricité sous licence. Le VUE et ses concessionnaires garantissent ainsi que chaque kWh vendu dispose à chaque instant de la licence correspondante.



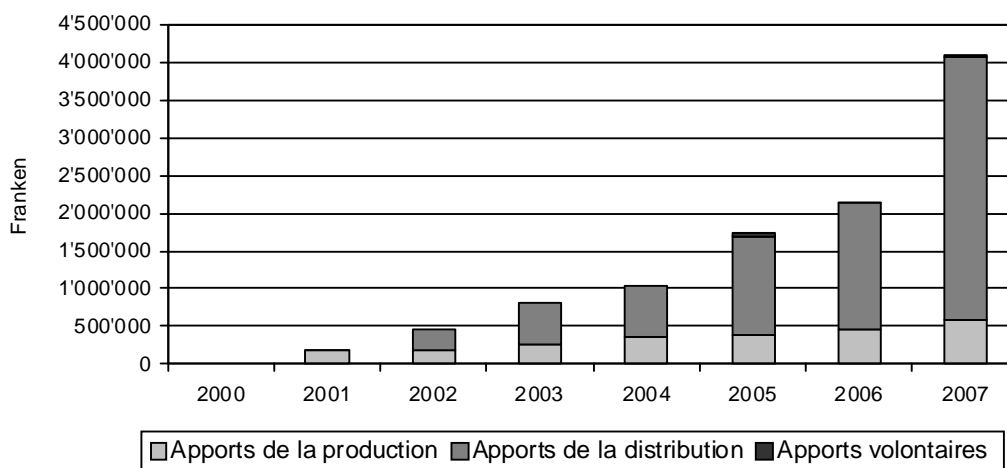
Graphique 1: Evolution des ventes de courant certifié *naturemade*, en GWh/a

### Certifications d'installations étrangères

En 2008, la première certification *naturemade star* d'une installation éolienne de Norvège a été réalisée. Les parcs éoliens de Valsneset et Bessakerfjellet de la compagnie TrønderEnergi Kraft AS ont au total certifié 30 turbines à 2.3 MW, avec une production totale d'électricité de 211 GWh/a. Des installations éoliennes et solaires sont donc maintenant certifiées en Allemagne, France, Autriche et Norvège.

### Résultats des Fonds d'amélioration écologique pour l'énergie hydraulique

Depuis 2000, un total d'environ 9 millions de francs a été versé dans les Fonds d'améliorations écologiques :



**Graphique 2: Apports versé dans les Fonds d'améliorations écologiques**

Les apports annuels augmentent régulièrement, en particulier les apports venant de la distribution. Bien 4 millions de francs ont ainsi été versés dans les fonds en 2007, et les apports devraient dépasser les 4.5 millions de francs en 2008.

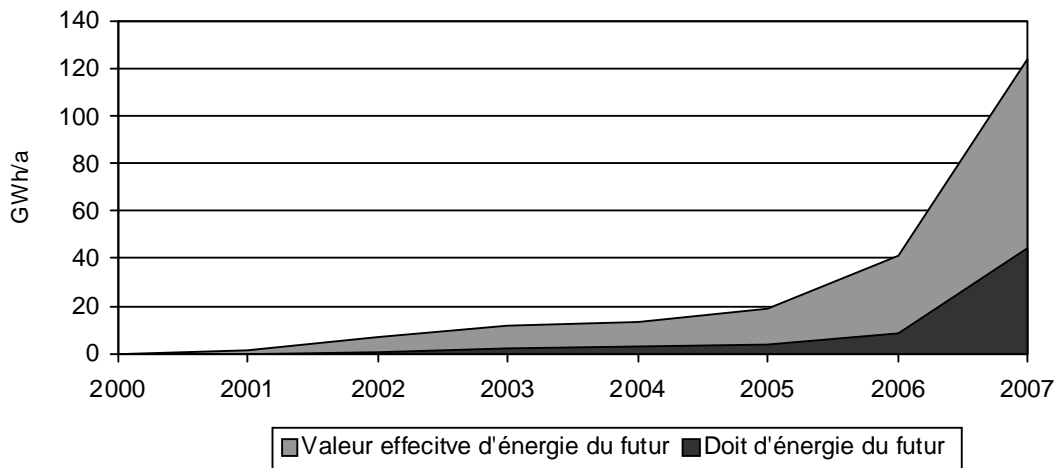
Environ un tiers de l'argent a déjà été investi, principalement pour des mesures de revitalisation de tout type, comme par exemple l'aplatissement ou la restructuration des berges, la revitalisation des petits affluents, la mise en réseau des cours d'eau, l'achat de parcelles de terrain et l'élargissement des cours des rivières, la construction d'épis en gravier, la mise en place de passages pour les castors et de zones de repli pour les poissons, ou l'aménagement de lieux de nidification pour les hirondelles de rivage.

### Résultats des Fonds d'amélioration écologique pour les STEP

Le montant récolté dans les fonds atteint au total tout juste 13'000 francs par année, et chaque installation y contribue en fonction de sa taille. Vu les faibles montants à disposition, ce sont surtout des mesures de moindre envergure qui ont été mises en place en 2008, comme par exemple l'aménagement naturel des surfaces libres autour des STEP, la plantation de haies et le réaménagement d'habitats pour les abeilles sauvages.

### Résultats du modèle de promotion

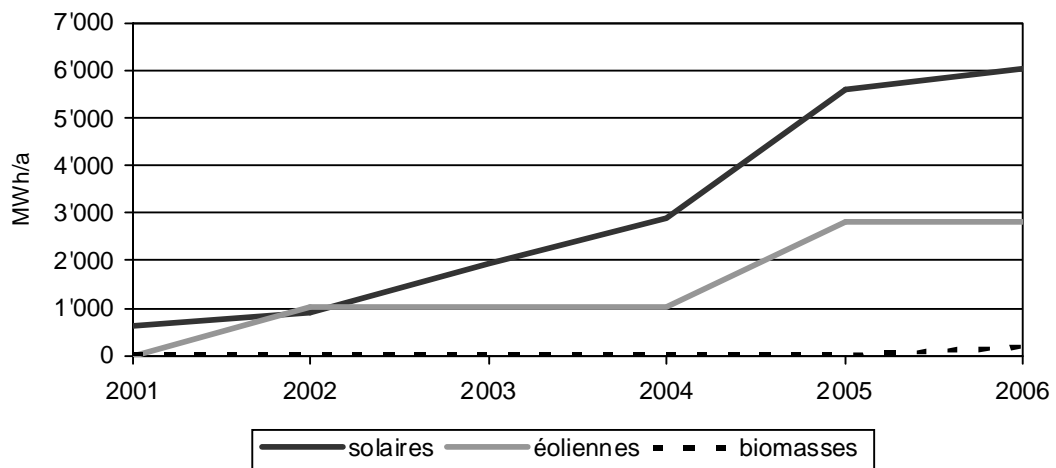
Les résultats fin 2007 ont montré que le modèle de promotion avait dépassé d'un facteur 2.8 ce qui avait été prévu. Comme on ne dispose pas de la totalité des chiffres de vente pour 2008, il n'est pas encore possible de dresser un bilan détaillé pour fin 2008. Le graphique suivant montre à quel point l'achat d'énergies de l'avenir *naturemade star* a dépassé les prévisions pour ces dernières années (données en GWh/a):



**Graphique 3: Modèle de promotion**

Ce dépassement des objectifs est d'autant plus positif que les critères de certification permettraient en principe de satisfaire au modèle de promotion pendant 3 ans.

De nouvelles installations sont régulièrement construites pour toutes les énergies du futur (soleil, vent et biomasse). Le graphique suivant montre les quantités de courant produites par les nouvelles installations solaires, éoliennes et biomasses construites depuis 2001 (MWh/a):



**Graphique 4: Nouvelles installations des énergies du futur (Les valeurs 2007 sont en cours de traitement)**

## **Révision de la procédure et des critères de certification, et de diverses fiches d'information**

Un nouveau système énergétique a été admis dans les directives de certification en 2008.

- Certification *naturemade star* de la production électrique des usines d'incinération des ordures ménagères
- Certification *naturemade star* de la production et de la distribution de chaleur des usines d'incinération des ordures ménagères

Deux nouvelles fiches d'information ont été élaborées:

- Schéma d'évaluation marnage-effets d'éclusées (nouveau)
- Flexibilisation des produits (nouveau)

Les versions actuelles des fiches d'information suivantes sont toujours publiées sur la page d'accueil :

- Certification des turbines de dotation
- Examen préalable pour la certification des centrales hydroélectriques
- Fonds d'amélioration écologique, avec règlement
- Admission de nouveaux systèmes énergétiques
- Licence combinée pour les petits producteurs
- Certifications groupées
- Simplifications pour les petites centrales hydroélectriques
- Simplifications pour les centrales de turbinage d'eau potable et des eaux usées
- Préparation des audits

## **Assurance qualité pour les auditeurs pilotes et spécialisés**

Le suivi des auditeurs et auditrices, ainsi que leur formation régulière, constituent un volet important de l'assurance qualité dans le processus de labellisation. Les auditeurs et auditrices pilotes, tout comme les auditeurs et auditrices spécialisés, échangent leurs expériences au cours de workshops et sont intégrés dans le développement des instruments. L'objectif est de parvenir à une standardisation maximale de nos évaluations et de nos procédures.

En 2008, deux ateliers ont été organisés pour les auditrices et auditeurs pilotes, le 18 avril et le 28 novembre. L'audit de certification pilote UIOM et un audit de certification Energie hydraulique *naturemade star* ont été suivis par le secrétariat du VUE pour en assurer la qualité. Un atelier a été organisé pour les auditeurs spécialisés le 8 avril à Zurich, avec pour objectif principal d'examiner la problématique de l'aménagement des zones de stockage et ses ébauches de solution.

Les auditeurs pilotes et spécialisés peuvent accéder à toutes les informations importantes par le biais des procès-verbaux des workshops et de l'intranet pour auditeurs sur [www.naturemade.ch](http://www.naturemade.ch).

## 5. Activités à l'échelle internationale

L'essentiel des travaux internationaux du VUE s'est éloigné d'EUGENE et du RECS/ECS Suisse pour devenir une étude pragmatique du marché en collaboration avec les partenaires du VUE intéressés. La révision de la comparaison internationale des labels constitue une base pour cela. Un nouveau projet européen, « CH<sub>2</sub>oïce », est consacré aux certifications dans le contexte de la Directive sur l'eau de l'UE ; le VUE est intégré dans le projet en tant qu'expert spécialisé.

### **Nouvelle comparaison des labels**

La comparaison des labels de qualité d'électricité en Suisse allemande, élaborée en 2001 par S.A.F.E. pour différentes organisations de l'environnement et de consommateurs suisses, a dû être actualisée. PricewaterhouseCoopers et Swiss Re se sont engagés à établir un aperçu au niveau mondial de 20 labels distinguant l'électricité issue de sources renouvelables. Le travail doit mettre en évidence les performances du label dans le domaine de la durabilité et de sa crédibilité sur la base de sa procédure de certification. Les résultats de la recherche seront publiés en mai 2009.

Le VUE et le WWF Suisse ont contribué du point de vue technique. Le travail a été financé par AXA, la Banque Sarasin, le Crédit Suisse, Fortis, Man Group plc, Tetra Pak, Swiss Re, l'UBS et le WWF.

### **EUGENE (European Green Electricity Network)**

Le VUE a été membre fondateur, puis membre permanent du comité de l'association EUGENE, le Réseau Européen pour l'Electricité Verte ayant son siège à Bruxelles. L'objectif de l'association EUGENE était d'harmoniser les labels d'(éco)-électricité et de garantir leur crédibilité.

Le projet de recherche de l'UE intitulé Clean E a accéléré le développement d'EUGENE. Depuis la fin du projet, le secrétariat du réseau EUGENE, le WWF International et ok power ne disposaient plus d'assez de capacité en personnel, ce qui rendait la collaboration plus difficile. Par ailleurs, le pour et le contre entre politique climatique et durabilité était très controversé dans les pays impliqués, ce qui a mis EUGENE au bord de la dissolution fin 2008.

### **RECS/ECS Suisse**

L'association a été restructurée et ses champs d'activité ont été consolidés par la création de cinq commissions. Le VUE s'intéresse à collaborer dans la commission « RECS, TÜV, *naturemade* ».

## 6. Comptes annuels (détails dans l'annexe séparée)

Les comptes 2008 sont clos avec un bénéfice de 71'646 francs.

Les recettes ont encore augmenté par rapport à l'année dernière, et les dépenses du secrétariat ont pu être maintenues au même niveau que l'année dernière malgré une nouvelle hausse du nombre de licences à traiter et les travaux intensifs pour continuer à développer l'association. Cela a permis de renforcer à nouveau le marketing global.

Le surendettement de l'association est chaque année un thème du rapport de révision. Le réviseur constate cette année aussi que les capitaux de tiers sont relativement élevés avec un montant de 1'880'112 francs, mais cela peut être relativisé par le fait que seulement environ 150'000 francs des capitaux de tiers à court terme sont dus à des tiers externes. Il admet aussi que tous les créanciers proches sont au courant de la situation financière.

Le comité a maintenant chargé le secrétariat de réduire progressivement les capitaux de tiers à partir de 2009.

### **Contrat de licence avec l'EAWAG**

Le VUE et l'EAWAG avaient conclu un contrat de collaboration en 2002. Ce contrat incluait une taxe de licence unique de 50'000 francs pour le procédé greenhydro®, qui constitue la base en écologie des cours d'eau pour la certification de l'énergie hydraulique avec *naturemade star*. Ce contrat a été dissous au 31.12.2008 sans frais pour le VUE dans le cadre de la réorganisation de la collaboration.

## 7. Perspectives

En été 2009, le VUE finalisera le plan de développement discuté en 2008. Ce plan exposera les attentes du VUE sur le développement des licences et des ventes d'électricité, l'analyse de l'extension du système de certification à la chaleur/froid/biométhane ou l'évaluation des effets de la RPC sur le marché de l'éco-électricité.

Pour pouvoir formuler définitivement les critères de certification relatifs aux nouveaux produits énergétiques chaleur, froid et biométhane d'ici fin 2009, il faut encore éclaircir certains points concernant les écobilans globaux sur lesquels ils sont basés et les modèles caractéristiques qui en résultent. Des certifications pilotes seront effectuées pour tous les nouveaux produits énergétiques afin de garantir le bon fonctionnement des critères.

Maintenant que la discussion sur la fixation des quotas selon l'art. 7b de la LEn a été réengagée, le VUE s'interrogera avec les distributeurs de courant sur la limite qu'il est raisonnable de fixer pour ces quotas.

La comparaison des labels de PwC permettra de faire en 2009 de nouvelles comparaisons entre *naturemade* et d'autres labels de qualité. Comme lors de la dernière comparaison des labels de la région alémanique, c'est *naturemade* qui réussira le mieux. Nous espérons qu'une nouvelle dynamique pourra en résulter pour le commerce des certificats *naturemade* avec les autres pays européens, dynamique provoquée par la demande des diverses entreprises actives au niveau international et domiciliées en Suisse qui ont participé au financement de la comparaison des labels de PwC.

Le secrétariat prendra contact avec les différents sponsors du VUE pour pouvoir mettre au point une proposition bien étayée en vue de réduire progressivement les capitaux de tiers. L'objectif est de déjà pouvoir adapter le bilan 2009.

## Annexes

- Membres au 31.12.2008
- Adresses des membres du comité au 31.12.2008

Vous pouvez consulter l'état des certifications au 31.12.2008 sur notre site Internet [www.naturemade.ch](http://www.naturemade.ch).